

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01024

Numéro SIREN : 815 399 688

Nom ou dénomination : 2A LE LUTEAU

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2020 sous le numéro de dépôt A2020/002356

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE CHARTRES**

A2020/002356

Dénomination : 2A LE LUTEAU
Adresse : 6 Allée du Luteau 28310 TOURY
N° de gestion : 2015B01024
N° d'identification : 815399688
N° de dépôt : A2020/002356
Date du dépôt : 04/06/2020
Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 15/05/2020 RATR



473375



473375



AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

2A LE LUTEAU

Société à responsabilité limitée au Capital de 108.000 euros

6 Allée du Luteau

28310 TOURY

RCS CHARTRES 815 399 688

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE 2A LE LUTEAU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

2A LE LUTEAU

Société à responsabilité limitée au capital de 108.000 euros

6, Allée du Luteau

28310 TOURY

815 399 688 RCS CHARTRES

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'Associé unique en date du 13 mai 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société réalise un bénéfice de 230.202 euros dans les comptes annuels clos le 31 août 2019. Les capitaux propres de la société s'élèvent à 965.273 euros.
- La trésorerie nette s'élève au 31 août 2019 à : 343.963 euros.
- La société, ayant une activité de Holding, a continué le remboursement de son emprunt bancaire sur l'exercice en cours.

L'ensemble de ces éléments confortent la continuité d'exploitation de la société.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 15 mai 2020



AUDIT BUGEAUD

Benoit BERTHOU

Commissaire aux comptes et à la transformation